

# VOUS N'AVEZ PAS À DIRE DE QUOI VOUS ÊTES MALADE !



ARRÊT MALADIE · FO VOUS INFORME SUR VOS DROITS

De plus en plus de salariés sont interrogés **durant leur arrêt maladie** ou à leur reprise d'activité sur le motif de leur arrêt. Ces **pratiques se multiplient**.

## L'EMPLOYEUR NE PEUT PAS EXIGER VOTRE MOTIF MÉDICAL !

- Votre **état de santé** relève du **secret médical**.
- Vous êtes protégé par le **Code de la Santé Publique (L1110-4)** et le **Code Civil (article 9)**.
- Toute **pression ou sanction** en cas de refus est **nulle et non recevable**.

### QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ET ACCEPTER EN CAS D'ARRÊT MALADIE ?



#### TRANSMETTRE VOTRE ARRÊT

Adressez dans les **délais légaux** votre arrêt maladie à l'entreprise.



#### CONTRE-VISITE MÉDICALE

Acceptez une **contre-visite médicale** si elle est organisée par l'employeur.



#### NE PAS COMMUNIQUER VOTRE PATHOLOGIE

**Ne divulguez jamais** votre diagnostic ou pathologie à l'employeur.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### 01 SECRET ABSOLU

Votre médecin ne transmet à la CPAM que la durée de l'arrêt, **jamais le diagnostic**. Votre employeur n'a aucun droit à cette information.

#### 02 CONTRE-VISITE ENCADRÉE

Le médecin mandaté par l'employeur vérifie uniquement l'**incapacité de travail**, pas la nature de la maladie.

#### 03 SANCTIONS NULLES

Tout licenciement ou sanction basé sur le refus de révéler votre pathologie est **nul de plein droit** devant les prud'hommes.

#### 04 DÉLAI LÉGAL

Vous devez transmettre votre arrêt à l'employeur **dans les 48h** suivant son établissement par votre médecin.



SECRET MÉDICAL & VIE PRIVÉE **PROTÉGÉS PAR LA LOI**

CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE L1110-4 · CODE CIVIL ARTICLE 9

L'app MyFO PLB 2.0 débarque :

PLUS **CLAIRE**  
PLUS **UTILE**  
PLUS **VOUS**

**FO**  
AIRBUS  
Paris-Le Bourget

Nouveau look, même mission :  
défendre vos droits, vous informer,  
vous écouter.

Actus, CSE, adhésion, alertes,  
infos pratiques... Tout tient dans  
votre poche.

Et si vous activez les notifs ?  
BOUM, vous êtes les premiers au  
courant.



[www.myfo-plb.fr](http://www.myfo-plb.fr)



Disponible sur  
**Google Play**



Disponible dans  
**AppStore**

**C'EST GRATUIT !**



Ne pas jeter sur la voie publique

